



1. Public visé

Toute personne motivée pour travailler avec des enfants de moins de 6 ans.

2. Objectif de la formation

Préparer un diplôme de niveau 3 sur la Petite Enfance, permettant d'assurer l'accueil, les soins, l'entretien, l'hygiène et contribuer au développement de l'enfant dans tous les types de lieu d'accueil.

Acquérir des compétences.

3. Moyens pédagogiques

- Cours assurés par des formateurs et des professionnels,
- Echanges/débats avec des supports vidéo,
- Mise en situation réelle grâce aux pratiques faites en salle de TP (*matériel adapté*).

4. Modalités d'évaluation

Evaluations régulières en cours d'année et inscription à l'examen final de l'Education Nationale.

5. Modalités d'accès

Entretien préalable à l'inscription pour déterminer le parcours (*nous contacter*).

Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap (*nous consulter*).

6. Durée de la formation

420 h de théorie maximum selon répartition ci-après, auxquels s'ajoutent un minimum de 448 h (soit 14 semaines de 32 h) de stage pratique (PFMP) pour les personnes qui ne sont pas en emploi ;

soit un total de 868 h minimum (réajustables selon les besoins individuels), de septembre à juin de chaque année. Nous consulter pour toute demande de dispense en fonction des diplômes déjà obtenus.

Contenu des enseignements	Formateurs <i>(sous réserves d'éventuels changements)</i>
Accompagnement et individualisation de parcours	Selon le statut du stagiaire
Enseignements Généraux : <i>(sauf pour les personnes ayant un autre diplôme et qui peuvent prétendre à une dispense)</i> Français – Maths/Sciences – Histoire/Géo	34 heures
PSE : Prévention/santé/environnement	21 heures

Enseignements Professionnels : 260 h

Répartis entre V. THOMAS, N. RIBAUDDO, C. HUMBERT, F. RUER

EP1 : accompagner le développement du jeune enfant : 194 heures

T1 – Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	67 heures
T2 – Adopter une posture professionnelle adaptée	59 heures
RC1 – Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné	8 heures
RC2 – Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	20 heures
RC3 – Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	24 heures
RC4 – Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	16 heures

EP2 : exercer son activité en accueil collectif : 20 heures

T3 – Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	5 heures
T4 – Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	3 heures
RS 1 – Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	6 heures
RS2 – Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	6 heures

EP3 : exercer son activité en accueil individuel : 46 heures

T5 – Organiser son action	4 heures
RS3 – Négocier le cadre de l'accueil	7 heures
RS4 – Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	3 heures
RS5 – Elaborer des repas	32 heures
Accompagnement « Chef d'œuvre/pluri- discipline (Apprenti(e)s) »	35 heures

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) : 448 h minimum

soit 14 semaines de 32 h à 35 h

EP1 : public EAJE ou assistant maternel ou MAM (moins de 3 ans)

EP2 : public école maternelle et périscolaire ou EAJE (moins de 6 ans)

En cas de dispense EP1 ou EP2 : 5 semaines à effectuer dans l'EP non dispensée.